

5488-15



NOTE D'INFORMATION

OUVRAGES
D'ART

15

Auteur : SETRA / CTOA

Editeur :



APPAREIL D'APPUI EN CAOUTCHOUC FRETTE

LE POINT SUR LES AVIS TECHNIQUES
ACTUELLEMENT DIFFUSES

AVRIL 1992

La présente note d'information précise certaines modalités de mise en place d'une prolongation de la validité des Avis Techniques sur les appareils d'appui en caoutchouc fretté actuellement en cours. Ceci pour tenir compte d'un retard dans l'exécution des essais complémentaires prévus par cette procédure.

D'autre part, l'usage des Avis Techniques a fait ressortir certaines difficultés liées aux dimensions extérieures des produits prévues par la norme T 47.815 et la note propose une solution transitoire, en attendant la révision de la norme

A la fin du premier semestre 91, il a été diffusé dans les services un dossier présentant les Avis Techniques de quatre fournisseurs d'appareils d'appui en caoutchouc fretté. Un cinquième a été diffusé en août 1991. Ces avis techniques avaient une durée de validité s'arrêtant à **Février 92** (et Juillet 92 pour le cinquième).

Comme nous l'avons précisé dans la lettre d'envoi accompagnant la diffusion du dossier, les Avis Techniques diffusés étaient provisoires et valable **un an** car uniquement basés sur des résultats d'essais dits «de première phase» qu'il avait été possible de faire rapidement. Ceci permettait aux entreprises de rentabiliser les importants investissements consentis en essais d'aptitude.

Les essais dits «de deuxième phase» auraient du être terminés début 92 pour pouvoir transformer les avis actuels en avis définitifs à validité de trois ans. Malheureusement, il s'avère que ces essais, nouveaux pour la plupart, ont été délicats et longs à mettre en place et que les résultats ne seront pas disponibles avant la fin 92.

Ceci nous conduit à prendre la disposition suivante : les avis techniques dont la date de validité est février 1992 et juillet 1992 sont prolongés jusqu'à la fin 1992

A cette date, il est prévu que la certification des appareils d'appui en caoutchouc fretté sera délivrée par la marque NF en cours de mise en place; cette procédure se substituera à celle des Avis Techniques qui n'auront plus lieu d'être.

Par ailleurs, les remontées d'information sur l'utilisation des appareils d'appui en caoutchouc fretté soumis à la procédure d'Avis Techniques a fait ressortir les points suivants :

- les produits soumis à l'Avis Technique doivent comporter une étiquette portant le logo du LCPC comme indiqué sur la page de garde des avis. Ce marquage sera remplacé ultérieurement par celui de la marque NF, une fois celle-ci accordée.
- une période transitoire avait été prévue, en particulier pour permettre l'écoulement des stocks existants. Celle-ci est maintenant terminée et vous ne devez plus accepter de dérogations (sauf si le marché a été signé depuis plus d'un an et n'a pas repris la rédaction type prévue à la page 3 et à l'article 6 de la note de présentation de février 1991).
- la procédure d'Avis Technique ne porte que sur les produits à feuillets de 8, 10 et 12 mm et dont les dimensions extérieures sont celles de la norme T 47 (reprises dans le tableau I, page 9 de la note déjà citée).

Il est fortement conseillé de choisir ses appareils d'appui dans la gamme normalisée. En cas d'impossibilité ou si cela entraîne une surconsommation de caoutchouc disproportionnée, comme cela a déjà été constaté, il est possible d'accepter des dimensions extérieures différentes de celles du tableau à **condition de rester à l'intérieur des dimensions minimales et maximales prévues pour chaque feuillet de 8, 10 et 12 mm.**

Dans ces conditions, en accord avec les fournisseurs, le bénéfice de l'Avis Technique est maintenu.

Une révision de la norme T 47.815 sera engagée pour tenir compte de ce problème. Elle permettra, avec l'expérience acquise, de mieux prendre en considération les besoins réels des bureaux d'études, et de se placer dans l'optique d'une normalisation européenne en cours de discussion.

Cette note a été rédigée par:

FRAGNET Michel
Cellule Equipements des Ponts
Centre des Techniques d'Ouvrages d'Art
Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes

S.E.T.R.A., 46, avenue Aristide-Briand, 92223 Bagneux - France
Tél.: (1) 46 11 31 31 - Télex: 632 263 F
Renseignements Techniques: M. FRAGNET - CTOA - Tél.: (1) 46 11 32 13
Bureau de vente - Tél.: (1) 46 11 31 53 - 46 11 31 55 - Référence du document: F 9215
Classification thématique au catalogue des publications du SETRA: A 05

Ce document a été édité par le SETRA, il ne pourra être utilisé ou reproduit même, partiellement, sans son autorisation.

AVERTISSEMENT:

Cette série de documents est destinée à fournir une information rapide. La contrepartie de cette rapidité est le risque d'erreur et la non exhaustivité. Ce document ne peut engager la responsabilité, ni de son auteur, ni de l'administration.
Les sociétés citées le cas échéant dans cette série le sont à titre d'exemple d'application jugé nécessaire à la bonne compréhension du texte et à sa mise en pratique.